

## Nanterre ou UVSQ ?

Par **maurice**, le **22/04/2012** à **17:23**

Bonjour,

Je suis actuellement en Terminale et souhaite rejoindre une licence de Droit à la prochaine rentrée. Je suis de l'Académie de Versailles et donc acceptable à Nanterre (Paris X) mais aussi à Versailles-Saint Quentin (UVSQ). Je souhaiterais connaître vos avis sur ces deux facs, pour le droit, aussi bien au niveau des cours, de l'organisation que de la réputation. Je ne sais vraiment pas laquelle des deux choisir, l'une vaut-elle mieux que l'autre ?

Merci d'avance

Par **Drasko**, le **06/05/2012** à **13:55**

Bonjour Maurice,

Je suis étudiant en deuxième année à l'UVSQ donc je suis en mesure de te parler de cette fac :)

Auparavant, j'étais dans une autre université et je dois te dire que personnellement je me sens beaucoup mieux à l'UVSQ.

C'est une faculté à taille humaine, c'est-à-dire que ce n'est pas une petite université mais cela reste néanmoins raisonnable pour que tu ne te retrouves pas perdu dans cette "jungle" :) Les maîtres de conférence sont accessibles, l'ambiance dans les groupes de TD est en général très bonne si bien que tous les étudiants se connaissent ou presque. Les étudiants ont accès, à des ressources en ligne (emploi du temps, documents des professeurs, revues juridiques...)

Deux associations étudiantes sont présentes dans la faculté ce qui permet de faire vivre l'Université. Cette année, les étudiants ont eu l'occasion de rencontrer lors de conférences, des personnalités tels que François Terré ou bien encore Madame Péresse.

Je ne vais pas tout te détailler de cette université mais sache que pour ma part, je ne suis pas déçu. Il y a de bons enseignements avec des professeurs compétents.

Si tu as des questions, n'hésites pas à m'en faire part.

Par **maurice**, le **06/05/2012** à **19:49**

Bonjour,

Merci beaucoup pour ta réponse. Il est vrai que j'ai beaucoup entendu dire que cette fac était "accessible" mais aussi que la bibliothèque n'était pas très riche en ressources ... Et concernant les heures de cours/TD ? Les emplois du temps sont-ils bien agencés ?

Par **titoom**, le **06/05/2012** à **21:14**

Vas sur le site de la fac de droit et regarde les emplois du temps (accessible à tous) des L1.

Concernant la bibliothèque, certes je n'ai pas de point de comparaison, mais de mon humble avis elle est assez fournie.

Après, surement qu'elle ne vaut pas celle d'Assas ou de la Sorbonne mais je peux t'affirmer qu'elle est fournie et à jour ;)

Par **Drasko**, le **07/05/2012** à **08:48**

Concernant la bibliothèque, pour être franc elle est assez bien fournie mais tout dépend quand tu y vas. Exemple : éviter la veille des vacances ce qui veut souvent dire veille des examens donc tous les étudiants "chassent" les meilleurs livres disponibles.

Etant donné que le Droit évolue constamment, tu dois être à jour donc même un manuel qui date de 2009 est susceptible de t'induire en erreur d'où l'intérêt de s'acheter ses propres livres au moins les plus importants et venir les compléter à la BU.

Concernant les emplois du temps, il y a différents groupes donc des heures de TD différentes. Donc si tu es obligé de travailler financièrement à côté, tu auras toujours moyen de demander à l'administration de changer de groupe. A priori, les emplois du temps sont bien faits, il peut arriver qu'un TD soit placé le samedi matin comme j'ai eu cette année mais bon dans tous les cas ce n'est pas une fatalité, il faut s'habituer au rythme de la faculté ;)

Par **maurice**, le **07/05/2012** à **19:57**

Un grand merci pour vos réponses qui m'aident beaucoup. Et concernant Nanterre, avez-vous des retours pour ce qui est du Droit ?

Par **Ritsu**, le **05/11/2014** à **19:30**

Bonsoir,

je relance ce topique qui date un peu.

Je suis une élève de Terminale de l'académie de Versailles, et je voulais savoir: puisque ces 2 facs sont de cette académie, suis-je automatiquement acceptée dans les 2?

Ma prof d'histoire me dit que je suis prise à l'UVSQ, c'est certain, parce j'habite juste à côté ;mais pas pour Nanterre parce que c'est plus loin...

Mais ce n'est apparemment pas le cas à ce que je vois? Je suis acceptée dans les 2 normalement, non? Je dirai même dans les 3 vu qu'il y a aussi Orsay.

Maurice, finalement tu es dans quelle fac?

L'UVSQ en droit est-elle toujours aussi bien?

Merci pour vos réponses :D

Par **maurice**, le **05/11/2014** à **23:47**

Bonsoir,

Pour commencer, je tiens à te confirmer que si tu mets l'une des deux facs en premier voeux tu seras forcément accepté puisqu'elles sont notamment rattachées à l'académie de Versailles (celle de Nanterre est aussi la fac de secteur du 92).

Ensuite, malgré les très bonnes réponses que j'avais reçu concernant l'UVSQ, j'ai fait le choix d'aller à Nanterre. Cette fac a ses défauts mais aussi un grand nombre de qualités qui ne me la font pas regretter.

Que l'on se le dise, l'administration connaît énormément de difficultés étant donné que cette fac accueille plus de 32 000 étudiants sur le campus, toutes licences confondues. Malgré cela, les chargés de TD sont très biens dans l'ensemble (tu en trouveras toujours des moins bons que d'autres), la BU est très grande (ce qui n'est pas négligeable), la vie étudiante est agréable et la fac est bien desservie étant donné que la gare est à 2 minutes à pieds du bâtiment de Droit. Mais ce qui me semble le plus important, et qui n'est vraiment pas négligeable, reste que les maitres de conférence (donc les profs d'amphi qui sont responsables de la matière enseignée) sont excellents et renommés. Et c'est vraiment la pertinence de ces cours d'amphi qui font que je ne regrette en aucun cas d'avoir choisi cette fac et pas une autre.

Enfin, la fac de Nanterre a toujours connu une très bonne réputation en Droit et est aujourd'hui encore reconnue comme étant l'une des 4 premières de France. En soit, ce n'est pas l'endroit où tu fais ta licence qui va déterminer ton parcours professionnel mais ton masters. Je ne sais pas comment ça se passe dans les autres facs mais à Nanterre si tu fais ta licence là bas, tu es pratiquement certain d'être accepté en M1 à Nanterre aussi. Et les masters à Nanterre par contre, ils sont clairement mieux reconnus que ceux de l'UVSQ.

En revanche, des amis sont à la fac de St Quentin. L'avantage de St Quentin est certainement sa taille. En effet, cette fac étant plus petite, les cours sont plus encadrés et il y a certainement une plus grande "proximité" entre les élèves et les professeurs. Je pense que les professeurs d'amphi sont plus accessibles à St Quentin qu'à Nanterre. Aussi, St Quentin essaie de se faire un nom parmi les grandes facs parisiennes et tente ainsi de rehausser le niveau de la fac. Sur certains points, j'avais souvent trouvé que la discipline était plus dure et

les exigences un tout petit peu plus élevées au niveau des devoirs à rendre.

Après je prêche un peu pour ma paroisse mais j'espère avoir pu te venir en aide, je sais que c'est toujours difficile de rentrer ses vœux APB.

Bonne chance !

Par **Ritsu**, le **06/11/2014** à **18:53**

Merci beaucoup pour ta réponse, ça me rassure!

Cependant tu dis que je serai acceptée si je mets l'une des deux facs en 1er vœux, mais si je les mets en 2ème et 3ème vœux c'est bon aussi (je souhaite mettre Panthéon-Sorbonne en premier même si mes chances d'y être acceptée sont plus restreintes)?

Je penche largement plus pour Nanterre, la seule chose qui me pose problème c'est les transports et le trajet pour se rendre à Nanterre sachant que j'habite à St Quentin...

Aussi, je sais que l'Assas et Panthéon-Sorbonne sont classées parmi les 2 meilleures fac de France en Droit, mais alors quelle est la troisième au classement?

Je te remercie d'avoir répondu et te souhaite bonne continuation :)

Par **maurice**, le **06/11/2014** à **19:06**

J'avais aussi mis Sorbonne en premier vœux mais à l'issue de la dernière session j'étais toujours sur liste d'attente parce qu'il y a un système de tirage au sort quand il ne s'agit pas de ta fac de "secteur". Donc Paris X était mon deuxième vœux.

Prends en compte les trajets, faire 1h de transports en commun pour se rendre à la fac est très fatigant et c'est souvent une excuse que se trouvent les étudiants au cours de l'année pour aller de moins en moins aux amphis.

La Sorbonne reste excellente mais je ne suis pas sûr qu'elle soit encore 2ème. L'Université d'Aix en Provence fait partie des meilleures en Droit.

J'espère que tu y vois un peu plus clair maintenant !

Par **HT13**, le **06/11/2014** à **22:24**

Bonsoir,

Pour ajouter mon grain de sel, je pense que la Sorbonne et Assas sont les meilleures facs de droit en France et ensuite arrivent les facs d'Aix et de Lyon mais enfin, à choisir je préfère faire mes études à Aix et devenir avocat au Barreau d'Aix pour ensuite gagner

confortablement ma vie plutôt que de faire une très bonne fac parisienne ou francilienne et devenir avocat pour être payé au SMIC pendant un certain temps ... Et puis plus concrètement, à Aix il fait beau et chaud toute l'année et puis ma villa tropézienne est à même pas 2 heures de route donc ça va ;)

Par **Ritsu**, le **07/11/2014** à **12:09**

Oui j'y vois plus clair, je vais encore réfléchir aux histoires de trajet, merci ^^

HT13 que veux-tu dire? Pourquoi les avocats d'Aix seraient favorisés par rapport à ceux d'Ile-de-France(concernant les salaires)? ça ne se joue pas plutôt entre indépendants et fonctionnaires?

Par **HT13**, le **07/11/2014** à **14:58**

Selon certains, les avocats parisiens débutants gagnent environ le SMIC du fait du nombre d'avocats dans la région parisienne et du fait de leur "statut" de débutant ... alors qu'en province (comme les parisiens aiment appeler le reste de la France), il semblerait que les avocats débutants gagnent environ 1500€ en tout début de carrière ...

Mais bon, ce ne sont que des "on dit ..." alors je ne sais pas si c'est véritablement la situation actuelle ... Je demanderai à mes oncles

Par **Herodote**, le **07/11/2014** à **15:18**

Bonjour,

S'interroger sur la "meilleure fac de France" n'a pas de sens. Cela dépend de beaucoup de facteurs. A tel point que faire un classement qui ne repose sur aucun réel critère objectif n'a aucun intérêt.

La qualité de la fac dépend notamment, des Master 2 envisagés, car c'est bien sur la qualité des masters que l'on juge de la qualité des universités.

Si Assas dispose de Master très réputés (DJCE, DPG, Droit du travail entre autres), de même que la Sorbonne, pour certaines spécialités, certaines facs de "province" disposent de meilleurs masters (Par exemple, le Master pro droit u travail de Montpellier n'a rien à envier à celui d'Assas. Certains DJCE de province ont de meilleurs résultats au certificat que celui d'Assas...).

Si l'on s'intéresse aux résultats de concours, le classement n'est pas le même non plus (du moins que ceux que vous avez exposés), etc.

Le tout, est de savoir ce que l'on souhaite faire. La fac où l'on effectue sa licence n'a aucune

incidence (ou très peu du moins). Après, il vaut mieux aller en M1 dans la fac où l'on souhaite faire son M2, mais ce n'est pas obligatoire (certaines facs ont une politique très ouverte... Au détriment de leurs propres étudiants, pour d'autres, il ne faut pas compter là dessus !).

Il ne faut donc pas choisir sa fac pour son nom, mais pour la spécialité que l'on souhaite faire (Bordeaux est plus réputé pour le droit pénal que la Sorbonne par exemple). Et pour savoir, il faut se renseigner.

Par **Ritsu**, le **07/11/2014** à **17:41**

Je me demandais s'il n'était pas plus simple d'entrer en Master à la Sorbonne si l'on y est déjà en licence, plutôt que si l'on vient d'une fac moins cotée?

Parce que j'imagine que l'entrée en Master de droit à l'Assas ou à la Sorbonne est plutôt sélective, non?

Par **Herodote**, le **07/11/2014** à **18:33**

L'entrée en Master 1 (maîtrise) n'est pas en principe sélective (sauf certains cursus spécifiques), mais de plein droit.

Après, Assas "triche" sous couvert de "travaux" (qui n'avancent pas depuis un moment déjà), pour prétendre avoir un nombre de places réduit et devoir opérer une sélection pour tout transfert de dossier (donc inscription en L2, L3, M1 lorsque l'on vient d'une autre université). La procédure pour les M2 est différente (plus accessible à vrai dire, en fonction des M2 du moins).

Les années les plus importantes sont clairement la L3 et le M1 au niveau des notes (de bonnes notes dans ces deux années peuvent compenser des notes moyennes en L1 & L2, même si certaines notes en L2 sont importantes pour la suite (droit des obligations pour un Master type DPG par exemple)).

Si on arrive à la Sorbonne en M1 et qu'on valide avec mention et de bonnes notes dans les fondas, il n'y aura a priori pas de problèmes pour entrer en M2 (je ne suis pas à la Sorbonne, mais je doute que cela y soit différent), hormis s'il prévoit bien sûr, des pré-requis spécifiques (niveau en langue étrangère, expérience professionnelle, etc.).